spécial. Je dis au ministre qu'il faudrait remettre cette disposition à l'étude sans plus tarder afin de supprimer cette taxe injustifiée.

J'ai toujours réclamé, envers et contre tous, la dévaluation du dollar canadien par rapport au dollar américain, estimant qu'elle aurait pour effet de supprimer les difficultés auxquelles se heurtent les fabricants et producteurs canadiens dans l'exportation de leurs denrées.

En 1960, au cours du débat sur le discours du trône, je déclarais selon les pages 245 et 246 des *Débats*:

Notre région doit une bonne part de son progrès et de sa prospérité aux produits forestiers. C'est un grand centre de fabrication de pâte et de papier, dont 95 p. 100 sont exportés aux États-Unis; on peut dire la même chose du riche minerai de fer des mines de Steep-Rock qui, d'ici cinq ans, livreront à nos voisins du Sud de huit à neuf millions de tonnes de minerai par an, représentant 100 millions de dollars.

Cela, évidemment, paraît très bien, mais le fait que notre dollar se vende de 5 à 6 p. 100 plus cher que le dollar américain rend notamment notre papier et notre pâte de bois plus chers, et nous sommes aux prises avec une concurrence acharnée, de la part d'autres pays, sur ce marché qui a toujours été considéré comme nous appartenant. Essentiellement, la question se résume à ce que nous ne pouvons pas nous payer le luxe de maintenir notre dollar au-dessus de celui des prix de États-Unis. Posséder le dollar le plus cher du monde peut sans doute constituer une source de grande fierté pour nous; malheureusement, si notre dollar reste élevé, il aura pour effet de réduire le produit de nos ventes et il encouragera les Canadiens à acheter des produits d'autres pays.

Établir la parité entre le dollar canadien et le dollar américain est, à mon avis, un des premiers objectifs du gouvernement. Nos ventes de minerai de fer aux États-Unis représentent près de trois quarts de milliard de dollars par année et celles que nous faisons à d'autres pays, à peu près un

quart de million.

Si nous considérons les échanges seulement, notre dollar vaudrait 95c. et non \$1.05, comparativement au dollar américain, et c'est à cause de notre déficit commercial. Ce qui maintient notre dollar élevé, comme chacun le sait, ce sont l'afflux constant de nouveaux investissements, et les emprunts de nos gouvernements provinciaux et municipaux, ainsi que de nos entreprises privées.

D'après des chiffres officiels, les capitaux américains au Canada représentent environ 52 p. 100 de l'ensemble des investissements dans les industries de transformation et les entreprises minières, pétrollères et gazifères. On peut dire, et on l'a dit, que pour acheter notre prospérité, nous cédons nos

ressources à l'étranger.

Dans son exposé budgétaire de la même année, à la page 2796 des *Débats*, le ministre avait dit:

Il y a une question connexe, sur laquelle je voudrais m'attarder un instant. Il s'agit de notre taux de change. Le prix extérieur de notre dollar canadien est élevé depuis maintenant huit ans, et se situe, à l'heure actuelle, à 5 p. 100 au-dessus du dollar USA...

Outre les objections d'ordre économique qui s'opposent à de telles politiques, il serait extrêmement difficile de mettre au point des moyens techniques efficaces de réglementation. Et même alors, ces réglementations ne seraient efficaces que si leur

but ralliait l'appui du grand public qui est nécessaire à une acceptation générale. Autrement dit, nous nous lancerions dans une spéculation financière gigantesque sans garantie de succès.

Prenant la parole à cette occasion, j'ai déclaré, comme le rapportent les pages 3047 et 3048 des *Débats*:

Par cette déclaration, le ministre cherche à donner à sa réponse un ton définitif et à suggérer que la question ne devrait être soulevée ni aujourd'hui ni jamais, du moins tant que le gouvernement n'aura pas décidé qu'il y a lieu de l'examiner de nouveau. Le ministre a prétendu que les afflux de capitaux étrangers sont la cause de la prime sur le dollar canadien, mais il n'a rien dit des emprunts contractés aux États-Unis par les gouvernements provinciaux, par les municipalités et par les sociétés privées, emprunts dont beaucoup estiment qu'ils ont pour cause première la mauvaise administration de nos finances. C'est une affirmation qui ne tient pas compte de la valeur artificielle du dollar, qui en réalité, à en juger par sa valeur réelle par rapport à notre déficit commercial, devrait valoir seulement 95c. plutôt que \$1.05 en monnaie américaine. En fait, je crois qu'il faut donner raison à ceux qui prétendent que le dollar canadien fait actuellement l'objet des manipulations d'un petit nombre de financiers internationaux.

La valeur artificielle de notre dollar entraîne une perte de plusieurs millions de dollars pour notre industrie touristique. Elle a été fortement préjudiciable aux industries importantes du Nord-Ouest de l'Ontario, la pâte et le papier, les produits forestiers et le minerai de fer de Steep-Rock. Le ministre rendrait un excellent service au pays s'il reconsidérait la question en fonction des avantages que vaudrait à notre commerce d'exportation et à l'expansion de notre économie la parité de notre dollar par

rapport au dollar américain.

Au cours du débat sur le petit budget, le 24 janvier 1961, selon la page 1438 des *Débats*, j'ai soulevé la question de la prime sur le dollar canadien:

Le ministre n'a rien dit de la prime sur le dollar canadien. Il est vrai que notre dollar est maintenant presque au pair avec le dollar américain. Cependant il faudrait songer dès maintenant à stabiliser le taux d'échange du dollar canadien. On aurait dû y penser il y a longtemps.

Le faux avantage que présente la prime a de fait nui au progrès de notre commerce d'exportation. J'ai posé une question au ministre du Commerce durant le congrès des délégués commerciaux du Canada à Ottawa. Je lui ai demandé si on avait discuté du prix élevé du dollar canadien. J'ai été très étonné de recevoir une réponse négative du ministre à qui il incombe de stimuler les expor-

tations.

J'ose affirmer que le nouveau ministre des Forêts — à qui je tiens à offrir mes félicitations et mes meilleurs vœux—conviendra sans peine que la prime du dollar canadien a nui sans contredit aux industries forestières qui occupent une place de premier plan dans l'économie du pays. Sans une saine industrie des pâtes et du papier, le Nord-Ouest ontarien serait insolvable au point de vue économie. Je n'ai pas besoin de rappeler au ministre que près d'un tiers de nos exportations globales, chaque année, consistent en pâtes et en papier, en bois d'œuvre et en d'autres produits forestiers.

Ce n'est donc pas un secret que, pour ce qui est de la diminution du taux d'échange du dollar canadien, je suis favorable au programme.

[M. Badanai.]